

## Compte rendu de la réunion du Comité directeur du Codep68

Mardi 28 juin 2022

Club House du TPM à Mulhouse + Visio Zoom

### Les personnes présentes du Comité Directeur et Commissions :

Rémy HELLER - William HURST - Céline BARDET - Jean-Michel SCIUS - François CÊTRE - Guy ACKER - Pascale CÊTRE - Fabien CHARDON (Zoom) - Anne EVRARD - Pascal HECTOR - Sylvie HIRN - Patricia REHM (Zoom).

### Absents excusés :

Olivia FRICKER - Flavie HECTOR - Anne-Claire HELLER - Serge MARBACH - Christophe PERRIER  
Emmanuel SIRAUD.

### Mot du Président

Le Président accueille les membres du Comité au TPM et remercie le TPM et son président pour leur accueil. Deux membres participent en visioconférence Zoom.

Cinq membres du comité sont excusés.

### Subventions

#### Subventions de la Collectivité Européenne d'Alsace

Le codep a fait 3 demandes pour 2022 : Apnée 2 800 €, Hockey sub 1 500 € et formation des cadres : 2500 €. Total : 5 800 €.

Les demandes sont en cours d'instruction, il n'y a aucune information pour le moment.

#### Subventions ANS

Les combinaisons prévues au budget subventionnées par l'ANS (1 100€) vont être modifiées pour adaptation aux handis. La personne en charge des modifications (Doris de Bischwiller) va être relancée pour valider le devis et définir un délai (avant fin de l'exercice).

Une subvention de 600€ a été allouée en 2021 pour une initiation bio des cadres du 68. Le Codep68 n'a pas présenté de nouvelle demande pour la formation bio, les actions de la subvention reçue en 2021 sont reportées à 2022.

Un stage initiateur bio été organisé par le Codep67. La formation a comporté 5 cours théoriques de 19h30 à 23h qui est complétée par un weekend aquatique.

Cette formation très complète est beaucoup trop lourde pour l'initiation Bio envisagée pour les cadres du 68.

Un stage d'initiation à la biologie pour les cadres va être organisé sous forme d'une journée découverte autour de 2 plongées. Proposition : weekend des 8 et 9 octobre à la gravière de Colmar.

On recherche des formateurs dans les clubs du 68 et aide éventuelle peut être demandée au Comité Est.

## Subventions du Codep68 aux examens d'encadrement

Une demande de subvention a été faite pour 2 GP/N4 du 68 qui ont passé leur examen dans la cadre de l'ANMP. Le Codep68, organe déconcentré de la FFESSM a considéré que la subvention ne pouvait pas être octroyée pour une formation dispensée par une autre fédération, même si la formation est reconnue en France.

Un vote a eu lieu et le comité s'est prononcé majoritairement contre la subvention par le codep de diplômés obtenus en dehors de la FFESSM (8 contre, 2 pour et 2 abstentions).

## Achats

### T-shirts

Il avait été décidé d'acheter des T-shirts Codep68 pour les différentes manifestations.

Un T-shirt pour chaque membre du Comité et 100 T-shirts génériques Codep68 seront commandés. La commande sera organisée par Sylvie Hirn.

### Cagnotte jeune plongeur décédé

Les parents d'un jeune plongeur du Club Peugeot décédé ont organisé sur internet une cagnotte et ont versé 350 € au Codep68 pour promouvoir la plongée dont leur fils était passionné.

Une participation de 50% sera réalisé pour l'achat de valises de jeux par les clubs subventionnés par cette cagnotte, au besoin complété par le codep68 si plus de 7 clubs étaient intéressés.

Pour découvrir la mallette cliquer sur le lien :

[http://www.dailymotion.com/video/x1jztp\\_valise-pedagogique-jeux-subaquatiqu\\_sport](http://www.dailymotion.com/video/x1jztp_valise-pedagogique-jeux-subaquatiqu_sport)

En souvenir de ce jeune plongeur, pour les prochains examens des T-shirts seront commandés pour les participants et les encadrants avec la mention « Promotion Thomas Schiebler ».

## Lac de Kruth Wildenstein

Le barrage est toujours en réparation mais le lac a été remis partiellement en eau.

Les Plongeurs du Lac de Kruth ont obtenu une autorisation de plonger ponctuelle.

La visibilité est très faible près de la surface et la profondeur maxi est d'environ 15m.

## Trésorerie

2021/2022	Réalisé			Prévisionnel		
	Dépenses (1)	Recettes (2)	Bilan (3)=(2)-(1)	Dépenses	Recettes	Bilan
Apnée	995	1 260	265	2 850	1 400	-1 450
Fonctionnement.	1 599	8 174	6 574	4 305	7 675	3 370
Hockey	0	50	50	100	100	0
Handisub	1 564	1 100	-464	0	0	0
Matériel	237	74	-163	970	70	-900
Nap	0	0	0	0	0	0
Photo-vidéo	8 077	7 975	-102	6 145	5 600	-545
PSP	0	0	0	300	100	-200
Secourisme	2 677	2 870	193	650	800	150
Spéléo.	69	0	-69	800	225	-575
Technique	764	1 400	636	2 270	2 420	150

	Réalisé			Prévisionnel		
	Dépenses	Recettes	Bilan	Dépenses	Recettes	Budget
<b>TOTAL :</b>	<b>15 982</b>	<b>22 903</b>	<b>6 920</b>	<b>18 390</b>	<b>18 390</b>	<b>0</b>

Compte courant 10 696,70 €

Compte épargne 33 896,54 €

**Total 44 593 €**

**NAP** : pas d'activité ni de dépense

**Photo-Vidéo** : nombreuses actions et formations

**PSP** : une subvention a été accordée, mais il n'y a pas eu de facture pour l'instant.

**Secourisme** : Malgré une baisse des prix des stages, le budget reste positif grâce à la bonne participation.

## Secourisme :

PSC1 une 2ème formation PSC1 a été organisée à Huningue le même jour que celle du Codep68 !!!

RIFAP : Beaucoup de monde pour la formation en weekend à la Gravière du Fort.

ANTEOR : formation prévue en fin d'année 2022

Recyclage PSE1 prévu pour les cadres en 2023 au niveau du comité Est.

## Stages de formation TIV

Suite à de mauvais retours d'expérience, certains clubs essuient des refus de leurs membres de participer aux stages TIV dans le Haut-Rhin. Tous les stages du 67 étaient complets cette année.

Laurent Rehm est moniteur TIV et participe aux stages de formation TIV du 67.

Il pourrait organiser des stages dans le 68 avec de l'aide éventuelle de formateurs du 67.

Une demande sera faite en ce sens auprès de la commission technique régionale.

## Commission Technique

Malgré la baisse de prix des examens, le budget reste positif grâce aux prêts des piscine gratuites.

Formation GP / N4 : 11 personnes en formation dont 6 participeront aux stages CTR.

Une formation complémentaire TSI sera organisée l'an prochain.

Stage initial MF1 : 2 personnes du 68 en formation.

L'examen initiateur a eu lieu le dimanche 26 juin 2022. Félicitations aux 7 lauréats.

## Handisub

La saison 2022/2023 sera le décollage de la section Handy sub du 68.

Des contacts ont été pris avec la fondation « Le Phare » (Institut pour personnes en situation de déficience sensorielle et dysphasiques) pour inclure de jeunes handis. Ils seraient intéressés par des activités pérennes en club et non pas seulement des opérations « one shot » de baptêmes.

La création d'une convention est en cours de réflexion.

Il y a également un contact via une plongeuse du TPM avec l'IMP (Institut Médico Pédagogique) Jules Verne de Mulhouse qui serait également intéressé par des activités pérennes.

Des conventions tripartites devraient être signées et pourraient se baser sur ce qui a été fait dans le 67 avec le CNAMS et le Codep67.

Des contacts sont pris également avec le CRM (Centre de Réadaptation de Mulhouse) qui serait d'accord de prêter leur bassin thérapeutique le samedi après-midi.

Toutes ces activités, si elles se mettent en place, nécessiteront beaucoup de EH1 et EH2 +.

## Commission Hockey Subaquatique

La formations de cadres est toujours au point mort, la personne en charge des formations a été relancée. Mathieu Veuillet arbitrage niveau 2 et Céline Bardet et Célié Veuillet MEF1.

De très bons résultats aux championnats de France jeunes : 5<sup>ème</sup> places en Juniors et en Cadets et des benjamins très contents.

La piscine des jonquilles rencontre des problèmes techniques et le petit bassin est fermé actuellement. La M2A prévoit à terme de fermer la piscine des Jonquilles.

Beau succès : le TPM a actuellement 5 jeunes en équipe de France.

L'équipement obligatoire n'est hélas pas entièrement fourni par la Fédé.

Le Codep68 décide à l'unanimité de subventionner l'achat de 5 survêtements équipe de France (5 x 50 €) et de donner 5 T-Shirts Codep 68 aux jeunes athlètes.

Les 1er, 2 et 3 juillet Mulhouse organise à la piscine de l'Illberg le Tournoi de hockey subaquatique France / Angleterre avec les équipes nationales jeunes (- 17, - 20 et - 22).

Le Codep68 accorde à l'unanimité une subvention de 200 € qui sera versée facture à l'appui.

Participation des commissions Hockey sub et de l'Apnée aux Journées Olympiques des Jeunes à Mulhouse le jeudi 23 juin. Mulhouse était l'une des 3 villes hôtes du Grand Est à accueillir les Jeux Régionaux des Jeunes (JRJ) organisés par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) et l'Union Nationale des Sports Scolaires (UNSS).

## PSP

Le Haut-Rhin a participé aux championnats de France avec Flavie et Pascal Hector.

Résultats honorables : 9<sup>ème</sup> sur 60, 23<sup>ème</sup> sur 97 et 15<sup>ème</sup> sur 42 compétiteurs

## Proposition de site Codep68 avec VPDive

VP dive a contacté le codep68 pour proposer de lancer un site qui entrerait dans la Communauté des plongeurs VPDive, dont le CR EST fait déjà partie.

Suite à la discussion entre différentes personnes connaissant VPDive, il ressort que les sites VPDive sont très efficaces pour gérer les activités (calendrier + inscriptions + paiement en ligne + gestions des inscrits). Par contre, la partie diffusion d'informations est beaucoup plus lourde à gérer que notre site actuel.

La diffusion des informations par mail actuelle est beaucoup plus simple et efficace que si on devait passer par les messages aux membres inscrits sur VPDive.

Après la réunion, une proposition a émergé, elle consisterait à conserver le site actuel pour tout ce qui est annonces d'évènements, compétitions et documents généraux et à créer un site VPDive qui serait dédié à la gestion des inscriptions, paiement des stages en ligne avec listing des inscrits à une activité qui comprendrait le statut du paiement ainsi que tous les renseignements sur les inscrits.

Le sujet sera à étudier plus en détails en réunion de travail ou en réunion Comité et devra être validé par le Comité.

## Évènements en préparation

Le club ACA Colmar organisera à nouveau cette année à la Gravière de Houssen un concours photo « Déclics en liberté » le samedi 1<sup>er</sup> octobre et une « Chasse aux trésors » le dimanche 2 octobre.

## Date de l'Assemblée Générale du Codep68

L'Assemblée Générale du Codep68 doit se tenir après la fin de l'exercice comptable 2021/2022 et avant l'Assemblée générale du Comité Régional Est.

**La date de l'AG non électorale a été fixée au lundi 10 octobre 2022.**

Le président remercie les membres du Comité pour leur participation active.



Rémy Heller  
Président



Jean Michel Scius  
Secrétaire